

La Voie Lactée
Ecole primaire active spécialisée

Charte

Structure éducative et scolaire, la Voie Lactée offre à des enfants qui ont éprouvé des échecs et des blessures dans leur vie affective, un lieu de vie, pour apprendre et réfléchir.

La Voie Lactée s'adresse à ces enfants qui ont besoin d'un enseignement adapté pour construire :

- des compétences intellectuelles et sociales
- leur identité d'élève et rétablir des liens
- la capacité de se projeter dans l'avenir, afin de poursuivre leur scolarité dans d'autres structures.

Nos valeurs et nos pratiques s'enracinent dans la Pédagogie Freinet et la Pédagogie Institutionnelle.

Elle s'inspirent notamment :

- de la Psychologie du Développement (Piaget, Wallon, Vygotsky)
- de la théorie psychanalytique (F. Dolto, J. Oury, P. Delion, F. Imbert)
- de la Psychosociologie (Bion, K. Lewin)

*Vivre, c'est formidable,
mieux vivre ensemble, c'est le but de la Voie Lactée*

L'enfant est une personne

L'épanouissement est un droit

Principes

L'enfant est une personne à part entière.
L'école le prend en compte dans sa globalité et sa singularité.
Tout enfant a droit à l'éducation et à l'instruction.

La connaissance et la socialisation sont deux aspects d'un processus dialectique qui, entre le collectif et l'individuel, construit la personne. Il forme le futur citoyen du monde, participatif et solidaire, qui exerce des droits et des devoirs.

L'école représente un cadre sécurisant et contenant, permettant aux élèves de construire un lien d'appartenance, base de leur estime de soi, leur identité, leur personnalité.

Ce cadre aide l'élève à devenir autonome en exerçant son droit à la parole et à la connaissance dans la dynamique du jeu des institutions médiatrices.

Le travail scolaire est une source d'énergie émancipatrice, libératrice, thérapeutique. L'activité intellectuelle et l'expression contribuent à construire la personne, fondent le sujet apprenant.

La mise en situation de communication authentique fonde le raisonnement et l'esprit critique. Tout langage, oral, écrit, artistique, mathématique, corporel, est valorisé sans hiérarchisation des disciplines. Dynamisation du potentiel et de la créativité de l'élève.

Mise en œuvre

Projet pédagogique individualisé tenant compte du rythme et des intérêts spécifiques de chaque élève, qui s'intègre dans le projet de la classe et fait l'objet d'un contrat tripartite.

Les processus et dispositifs institutionnels (conseil et autres lieux de parole, système d'évaluation formatrice : ceintures de niveaux, monnaie interne, métiers, contrats pédagogiques) permettent à l'élève de retrouver le goût d'apprendre, de construire du savoir et du sens.

Prise de conscience de la nécessité de règles, limites, interdits, qui garantissent le respect de soi et de l'autre, élaboration collective de la notion de Loi.

Coresponsabilité avec les adultes de la vie du groupe : sanctions, statuts, rôles, fonctions selon les diverses compétences.

Dans sa cohérence, l'école assure la différenciation et l'équité. Elle organise conjointement, en termes de matériel, temps, espace, l'accès au savoir et l'exercice effectif du droit à la participation : propositions, décisions, critiques aux conseils de classe et d'école, gestion du plan de travail, évaluation formatrice et socialisée.

Texte libre, activités créatrices, correspondance interscolaire, journal, exposés, albums thématiques, recherches mathématiques, réflexion philosophique et scientifique, quoi de neuf dans le monde, où l'intellectuel interagit avec l'émotionnel et l'individuel avec le collectif.

L'équipe est une personne morale

Le travail en équipe est formateur

Principes

L'équipe psychopédagogique (psychopédagogues, éducatrices spécialisées, psychomotricienne, musicothérapeute, logopédiste, stagiaires, professeurs de sports) a une approche pluridisciplinaire.

Chaque membre de l'équipe est personnellement impliqué dans la gestion coopérative du projet de l'école et collectivement responsable du parcours des élèves.

Le partenariat entre l'école et les parents est négocié régulièrement dans l'intérêt de l'élève.

Travail permanent de réflexion théorique et de formation continue. L'analyse collective de l'implication personnelle et professionnelle de chacun est formatrice.

Mise en œuvre

La coordination permet à chaque professionnel de mettre ses compétences spécifiques à contribution, tant dans la conception que dans le suivi du projet pédagogique individualisé de l'élève. La collaboration avec le réseau d'intervenants à l'intérieur et à l'extérieur de l'école est permanente.

Conseil d'équipe élargie pour la circulation de l'information et la co-gestion des tâches éducatives et de la vie quotidienne.
Conseil hebdomadaire de l'équipe de base : psychopédagogues et éducatrices spécialisées.

L'équipe élargie fait un travail régulier d'analyse clinique des situations des élèves en collaboration avec un médecin-psychanalyste.

Enfants, parents et école s'associent au projet pour la réussite du contrat. Réunions régulières de concertation et de bilan avec les élèves et leurs parents.

L'équipe de base fait un travail régulier d'analyse institutionnelle de son fonctionnement pour comprendre les phénomènes de groupe à l'œuvre, les enjeux de l'articulation du collectif et de l'individuel.